



Reconversion des terres viticoles après arrachage en Pays Uzège-Pont du Gard

1^{er} rapport intermédiaire (fin phase 2)

Didier VALENTIN
Service Environnement et Territoire
2010

SOMMAIRE

- Entretien auprès des caves coopératives.
- Synthèse des entretiens.
- Analyse des arrachages.
- Annexes.

ARAMON

BOURDIC

ESTEZARGUES

FOISSAC

FOURNES

MEYNES

MONTAREN

MONTFRIN

POUGNADORESSE

REMOULINS

SANILHAC

ST DEZERY

ST QUENTIN LA POTERIE

ST SIFFRET

Coopérative : ARAMON

Zone de collecte : ARAMON, THEZIERS

Président : FIRMIN

Directeur : IMBERT

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	153	
		VdeP	190	
		VdeT	27	
		Total	370	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	7567
			VdeP	14499
			VdeT	8424
			Total	30490
		2008/2009	AOC	7043
			VdeP	12527
			VdeT	3300
			Total	22870
	Ages coopérateurs	-35	4	
		35 à 55	24	
56 à 65		12		
+ de 65		17		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	27		
	2 à 10	18		
	11 à 25	9		
	+ de 25	3		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	0	
		2007	8,5	
		2008	12,5	
		Total	21	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	4	
		56 à 65	15	
		+ de 65	2,5	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	1	
		1 à 5	3	
		+ de 5	2	
	Prévision des arrachages	2009	4	
2010		NSP		
2011		NSP		

Commentaires :

La cave se caractérise par une bonne maîtrise des coûts de production, il n'y a pas de frais inutiles. L'encépagement est jeune. Le classement d'une partie du territoire en AOC CDR a redynamisé la production. La situation financière de la cave est saine, peu d'endettement. Les adhérents sont plutôt jeunes.

Sur le plan commercial, la cave possède des marchés de niche qui donnent un plus value au produit. La partie de la production commercialisée en partenariat est moins bien valorisée. Les responsables de la cave sont très prudents actuellement. Ils ne souhaitent pas se lancer dans de nouveaux investissements avant la fin du programme PAD.

Ils ne se disent pas complètement fermés à un rapprochement avec MONTFRIN.

L'arrachage demeure très limité sur ce secteur, il n'y a pas de pression particulière pour le moment.

Coopérative : BOURDIC

Zone de collecte : ARPAILLARGUES, AUBUSSARGUES, BLAUZAC, BOURDIC, GARRIGUES, STE ANASTASIE, ST MAXIMIN, SANILHAC.

Président : DURANDEUX

Directeur : FOUCARD

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	1550	
		VdeT		
		Total		
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	105000
			VdeT	
			Total	
		2008/2009	AOC	
			VdeP	75000
			VdeT	
			Total	
	Ages coopérateurs	-35	12	
		35 à 55	58	
56 à 65		24		
+ de 65		15		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	24		
	2 à 10	24		
	11 à 25	32		
	+ de 25	26		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	0	
		2007	0	
		2008	50	
		Total	50	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	0	
		56 à 65	30	
		+ de 65	20	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1		
		1 à 5	5	
		+ de 5	5	
	Prévision des arrachages	2009	50	
		2010	60	
2011		60		

Commentaires :

La cave de BOURDIC a une production supérieure à 100 000hl en moyenne. La campagne 2008-2009 a été anormalement faible en raison d'un problème climatique, problème que l'on retrouve dans la plupart des caves du territoire. Avec un tel volume la cave de BOURDIC fait figure de leader dans le PAYS, mais également au niveau du département. La cave est touchée par la crise viticole. Elle a aussi été victime des inondations en 2002 et par de problèmes climatiques en 2008. Ces événements se sont traduits par une chute de la production, moins 25 000hl, soit moins 25%. Problèmes qui feraient presque passer au second plan les arrachages de vignes.

La cave a une politique très ambitieuse en matière de rapprochement ou de fusion. L'objectif est d'arriver à un volume de 150 000hl, un objectif osé actuellement. Bien qu'encore limitée, la production Duché d'UZES devrait être de 5 000hl à l'avenir.

L'impact de l'arrachage est limité sur le plan agricole. La plupart des vignes arrachées sont travaillées, en partie semées en céréales.

Cette petite région a connu au cours des dernières années une spéculation sur les terres nues. Beaucoup d'agriculteurs sont à la recherche de parcelles pour la production de céréales. Les cours élevés de la campagne 2008 sont certainement à l'origine de cet engouement. Les prix actuels, l'évolution de la PAC pourraient avoir raison de cet engouement. Si tel était le cas, alors on pourrait rapidement voir apparaître des terres non cultivées et par la même des friches. Mais pour l'instant ce n'est pas le cas.

Coopérative : ESTEZARGUES

Zone de collecte : ESTEZARGUES et quelques parcelles sur les communes voisines THEZIERS, FOURNES, ST HILLAIRE D'OZILHAN.

Président : VINCENT

Directeur : DECHAMP

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur.

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	415	
		VdeP	32	
		VdeT	0	
		Total	447	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	18000
			VdeP	4849
			VdeT	0
			Total	22849
		2008/2009	AOC	19000
			VdeP	3500
			VdeT	0
			Total	22500
	Ages coopérateurs	-35	2	
		35 à 55	3	
56 à 65		5		
+ de 65		15		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	14		
	2 à 10	5		
	11 à 25	4		
	+ de 25	6		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	0	
		2007	0	
		2008	4	
		Total	4	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	4	
		56 à 65	0	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	0	
		1 à 5	1	
		+ de 5	0	
	Prévision des arrachages	2009	0	
2010		0		
2011		0		

Commentaires :

La cave d'ESTEZARGUES est la seule cave du PAYS avec un aussi fort pourcentage d'AOC CDR, dont une partie en CDR village. Mais ce n'est pas la seule particularité de cette cave. Les coopérateurs sont peu nombreux, 32, mais en réalité seulement 10 exploitants à titre principal. Peu d'exploitants, mais des structures de taille relativement importante. La politique commerciale est dynamique, 70% des volumes partent à l'exportation. Le vin en vrac représente 1/3 des volumes. Un des prochains projets est la conversion d'une partie du vignoble en bio, la totalité dans un deuxième temps.

Le dynamisme des viticulteurs ne se limite pas à la cave, en effet 6 d'entre eux sont au conseil municipal, sur 11 conseillers. Le territoire de la commune est peu important, aussi certaines exploitations débordent sur les communes limitrophes. La plupart d'entre elles sont diversifiées, abricots, cerises et pomme de terre. L'absence d'irrigation sur une partie du territoire ne favorise pas le développement et le maintien de ces cultures diversifiées. La viticulture qui affiche une réelle prospérité sur la commune, n'est pas menacée. Il n'y a eu que très peu d'arrachages, sur des secteurs inondables ou à urbaniser. La cave est un exemple pour la viticulture. Pourtant sa situation n'a rien d'exceptionnel, sa réussite repose sur le dynamisme des agriculteurs, leur capacité à s'entourer de techniciens compétents.

L'implantation des bâtiments dans le village limite et contrarie son développement.

Coopérative : FOISSAC

Zone de collecte : FOISSAC, AIGALIERS, BARON, ST LAURENT LA VERNEDE, VALLABRIX, EUZET, VEZENOBRES

Président : PASCAL

Directeur : SOUBLIDAN

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	850	
		VdeT		
		Total	850	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	58000
			VdeT	
			Total	
		2008/2009	AOC	
			VdeP	35000
			VdeT	
			Total	
	Ages coopérateurs	-35	-	
35 à 55		-		
56 à 65		-		
+ de 65		-		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	-		
	2 à 10	-		
	11 à 25	-		
	+ de 25	-		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	-	
		2006	-	
		2007	-	
		2008	-	
		Total	-	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	-	
		35 à 55	-	
		56 à 65	-	
		+ de 65	-	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	-	
		1 à 5	-	
		+ de 5	-	
Prévision des arrachages	2009	-		
	2010	-		
	2011	-		

Commentaires :

La cave de FOISSAC est, à l'image de la cave de BOURDIC, à la recherche de partenaires pour maintenir des volumes relativement importants, donc des frais de cave le plus bas possible. En 2006 il y a eu fusion avec EUZET, VALLABRIX et ST LAURENT LA VERNEDE. La fusion avec VEZENOBRES a eu lieu en 2008. La vinification se décline sur 2 sites : les rouges à FOISSAC, les blancs et rosés à EUZET. Les regroupements auront d'une part permis le maintien d'un volume de production correct, mais la maîtrise des équipements et des personnels.

L'âge moyen des coopérateurs est assez élevé et la gestion de la structure repose sur un petit noyau dur d'agriculteurs de FOISSAC et VALLABRIX.

Sur le plan commercial la cave aimerait développer les ventes à l'exportation, mais elle ne dispose pas du produit actuellement. Les responsables se disent prêts à étoffer leur personnel dans ce secteur.

En 2007, 2008 il y eu des arrachages importants sur la commune de ST LAURENT LA VERNEDE. La crise touche gravement quelques viticulteurs. Ces problèmes se traduisent pour certains d'entre eux par des rendements faibles.

Les alternatives à la vigne sont peu nombreuses. Dans les années 80 la production d'asperges était significative, mais cette culture a presque totalement disparu. L'absence d'eau limite les cultures. A l'exception de la commune de VALLABRIX où l'on trouve de l'arboricole, les terres arrachées sont occupées par les céréales. La faible rentabilité de cette culture pourrait rapidement se traduire par l'apparition de friches, pour l'instant peu présentes sur la petite région.

Coopérative : FOURNES

Zone de collecte : FOURNES

Président : PASCAL

Directeur : ODOYER

Entretien réalisé avec : Le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	376	
		VdeP		
		VdeT	23	
		Total	399	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	17440
			VdeP	
			VdeT	2190
		2008/2009	Total	19630
			AOC	16165
			VdeP	
	Ages coopérateurs	VdeT	525	
		Total	16690	
		-35	4	
		35 à 55	12	
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	56 à 65	6		
	+ de 65	11		
	- 2	11		
	2 à 10	8		
	11 à 25	9		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	+ de 25	5	
		2005	0	
		2006	0	
		2007	1	
		2008	0	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	Total	1	
		-35	-	
		35 à 55	-	
		56 à 65	-	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	+ de 65	-	
		- de 1	-	
		1 à 5	-	
	Prévision des arrachages	+ de 5	-	
2009		-		
2010		-		
		2011	-	

Commentaires :

La cave de FOURNES est d'une taille proche de sa voisine d'ESTEZARGUES. La comparaison s'arrête là. La production est presque exclusivement réalisée sur du vrac, vendu niveau national. Les coopérateurs s'impliquent peu dans la gestion de la structure. La situation financière est saine, presque plus de remboursements d'emprunts et peu d'investissements sont prévus. Avec un faible niveau de production, la moindre variation de surface va se traduire par une augmentation des frais de vinification. Cela a été le cas récemment avec des départs pour création de caves particulières. La cave a été dans l'impossibilité d'accueillir de nouveaux adhérents ces dernières années par l'absence de cuverie. Les stocks de vin étaient trop importants.

Un projet d'aménagement de sortie d'autoroute pourrait à nouveau faire disparaître quelques parcelles de CDR. L'absence d'anticipation de la part des coopérateurs expose la coopérative à des inversions de tendance qui pourraient être irréversibles: absence d'investissement commercial, préparation du départ du directeur....

La production fruitière, abricot et cerise, recule sur la commune. Il en est de même pour la production de légumes. Les céréales sont très peu présentes.

Coopérative : MEYNES PAZAC

Zone de collecte : MEYNES, BEZOUCE, LEDENON.

Président : SEYDOUX

Directeur : BOYER

Entretien réalisé avec : Vice-président et directeur.

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	143	
		VdeP	71	
		VdeT	11	
		Total	225	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	-
			VdeP	-
			VdeT	-
			Total	-
		2008/2009	AOC	7670
			VdeP	4950
			VdeT	1300
			Total	13920
	Ages coopérateurs	-35	1	
		35 à 55	5	
56 à 65		0		
+ de 65		2		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	0		
	2 à 10	3		
	11 à 25	3		
	+ de 25	2		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	0	
		2007	0	
		2008	0	
		Total	0	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	0	
		56 à 65	0	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	0	
		1 à 5	0	
		+ de 5	0	
	Prévision des arrachages	2009	0	
2010		0		
2011		NSP		

Commentaires:

La cave de PAZAC s'apparente plus à un petit club, une grosse cave particulière qu'à une cave coopérative. Son président représente à lui seul 60% des volumes traités. La cave qui aujourd'hui vinifie 14 000hl, n'en vinifiait que 10 000hl dans les années 2000. Sa capacité est de 18 000hl.

La cave peut compter sur un bon encépagement des parcelles, des installations modernes et une clientèle fidèle. S'il n'y a pas de projets d'investissements ni de nouveau coopérateurs de prévu, l'équipe dirigeante aimerait développer la commercialisation de la bouteille, tout particulièrement à l'export. Pour cela des investissements humains s'imposent. La cave est pour l'instant complètement épargnée par les arrachages définitifs. Des arrachages il y en a eu, mais dans le cadre de la Reconversion Qualitative du Vignoble (RQD).

Seulement 2 adhérents pratiquent la monoculture de la vigne, les autres ont une autre activité, pas toujours dans l'agriculture.

Bien que cette petite région soit irriguée, la production arboricole a disparu, tout au moins au niveau des coopérateurs. Il y a encore une production maraîchère.

Coopérative : MONTAREN

Zone de collecte : MONTAREN, SERVIERS, UZES, AIGALIERS (peu).

Président : FERRAND

Directeur : DELAUZUN

Entretien réalisé avec : Le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	267	
		VdeT		
		Total	267	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	20 300
			VdeT	
			Total	20 300
		2008/2009	AOC	
			VdeP	11 000
			VdeT	
			Total	11 000
	Ages coopérateurs	-35	3	
		35 à 55	16	
56 à 65		7		
+ de 65		4		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	10		
	2 à 10	8		
	11 à 25	9		
	+ de 25	3		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	0	
		2007	0	
		2008	25	
		Total	25	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	0	
		56 à 65	3	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	-	
		1 à 5	-	
		+ de 5	-	
Prévision des arrachages	2009	15		
	2010	NSP		
	2011	NSP		

Commentaires:

La cave de MONTAREN a été affectée par la très mauvaise campagne 2008/2009. Le territoire a été doublement touché par des calamités. L'excès de pluie s'est traduit par de fortes attaques de mildiou, de plus, il y a eu des orages de grêle. L'association des 2 éléments a engendré une baisse de près de 50% des volumes vinifiés. Ces difficultés, combinées avec la chute des prix du vin, rendent la gestion de la cave difficile.

C'est dommage car celle-ci a accompli des efforts significatifs sur la vente directe, notamment au caveau.

Il est souvent fait référence au manque de moyens humains au niveau commercial. Ce manque de moyens humains est lié au manque de moyens financiers. La taille de la cave est certainement insuffisante. Les solutions devront probablement passer par la mise en commun des moyens sur plusieurs caves. Il y a des synergies à mettre en oeuvre.

La cave de MONTAREN est bien équipée, la situation financière est saine, les agriculteurs qui arrivent à résister à la crise sont les agriculteurs les plus compétitifs.

Le groupement de l'UZEGE commercialise la totalité du vrac, la cave coopérative se charge de vendre les bouteilles et le petit vrac au travers des circuits courts.

Il est à noter une petite production de vin bio.

Pour ce qui est des arrachages, alors que les chiffres donnent des surfaces arrachées significatives, les répercussions au niveau de la cave sont limitées et sont compensées par des arrivées de coopérateurs et des augmentations de rendements moyens. A MONTAREN les soucis sur la campagne 2008/2009 ont été la grêle et le mildiou, pas les arrachages.

Coopérative : MONTFRIN

Zone de collecte : MONTFRIN, MEYNES, SERNHAC, THEZIER, COMPS, BEUCAIRE.

Président : PORTAL

Directeur : BOULE

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur.

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	620	
		VdeP	580	
		VdeT		
		Total	1200	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	
			VdeT	
			Total	
		2008/2009	AOC	30000
			VdeP	38000
			VdeT	
			Total	68000
	Ages coopérateurs	-35	10	
		35 à 55	30	
		56 à 65	50	
		+ de 65	30	
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	-		
	2 à 10	-		
	11 à 25	-		
	+ de 25	-		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	-	
		2006	-	
		2007	13	
		2008	15	
		Total	28	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	-	
		35 à 55	-	
		56 à 65	-	
		+ de 65	-	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	-	
		1 à 5	-	
		+ de 5	-	
	Prévision des arrachages	2009	16	
2010		14		
2011		NSP		

Commentaires :

La cave de MONTFRIN est la 2^{ème} cave du PAYS, en volume et en surface. La particularité de la cave est d'avoir sur son territoire 2 appellations, CDR et Costières de NÎMES. Une autre caractéristique de ce territoire est la diversité des productions : arboriculture, légumière de plein champ, maraîchage et un peu d'élevage.

Enfin la région de MONTFRIN bénéficie d'un réseau collectif d'irrigation. Cette diversité permet à cette région agricole de mieux résister à la crise viticole, encore que les autres productions connaissent aussi quelques difficultés. Plus que la diversification des cultures en elle-même, ce sont les hommes qui portent ces systèmes de production qui assurent le dynamisme de l'agriculture de cette petite région.

Si les surfaces arrachées ont eu peu d'impact sur la cave coopérative jusqu'en 2009, pour l'avenir tout dépendra de l'évolution de la crise viticole. Les intentions à moyen terme sont très significatives.

Les craintes du président de la cave portent sur les risques de mitage du territoire, remarque rarement faite ailleurs. La vigne resterait sur les meilleures parcelles, essentiellement celles classées en AOC et le déclin de la culture de la vigne interviendrait dans les zones de plaine. La présence de l'irrigation et de sols propices à toutes les cultures rendent cette perspective moins préoccupante que dans d'autres secteurs du PAYS. Par contre si la culture de la vigne régresse la cave va connaître des difficultés.

Le président serait favorable à la mise en place d'échanges pour permettre une bonne occupation du territoire en fonction du choix des cultures, sur la base du potentiel agronomique des sols.

Coopérative : POUGNADORESSSE

Zone de collecte : POUGNADORESSSE, LA BASTIDE D'ENGRAS, LA CAPELLE.

Président : JOUVENEL

Directeur : VILLESECHE

Entretien réalisé avec : Le président

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	40	
		VdeP	102	
		VdeT		
		Total	142	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	1560
			VdeP	8140
			VdeT	
			Total	9700
		2008/2009	AOC	1170
			VdeP	2180
			VdeT	
			Total	3350
	Ages coopérateurs	-35	2	
		35 à 55	11	
56 à 65		9		
+ de 65				
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	9		
	2 à 10	4		
	11 à 25	5		
	+ de 25	2		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	2	
		2007	5	
		2008	22	
		Total	29	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	1	
		56 à 65	5	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	0	
		1 à 5	4	
		+ de 5	2	
	Prévision des arrachages	2009	NSP	
		2010	NSP	
2011		NSP		

Commentaires :

Le président de la cave coopérative de POUGNADORESSSE est également président du groupement de producteurs de l'UZEGE. La commercialisation des vins est assurée par le groupement.

L'encépagement est limité, pas de cabernet, pas de cépages blancs. Les équipements sont corrects, il manque une thermo vinification. Les modes de conduite du vignoble, 1 fil, sont peu coûteux, les rendements corrects. Le niveau de la campagne 2008/2009 a été malheureusement catastrophique, mildiou.

Seuls 5 viticulteurs vivent de leur activité agricole, le président âgé de 52 ans est le plus âgé des coopérateurs.

En plus de la vigne on trouve des céréales, un peu d'arboriculture et d'asperge, sur la commune de LA CAPELLE.

L'absence d'eau limite les possibilités de diversification.

Il y a eu sur ce secteur une production de lavande, lavandin. La relance de cette culture n'est pas à exclure à l'avenir.

Coopérative : REMOULINS

Zone de collecte : REMOULINS

Président : BORIE

Directeur AUBINEAU (au moment de l'entretien)

Entretien réalisé avec : Le président, un administrateur et le directeur.

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC	168		
		VdeP	57		
		VdeT			
		Total	225		
	Volumes produits	2007/2008	AOC	6800	
			VdeP	3400	
			VdeT	110	
			Total	10310	
		2008/2009	AOC	6710	
			VdeP	2340	
			VdeT		
			Total	9050	
	Ages coopérateurs	-35	3		
		35 à 55	17		
56 à 65		1			
+ de 65		2			
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	8			
	2 à 10	5			
	11 à 25	9			
	+ de 25	1			
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0		
		2006	5		
		2007	0		
		2008	0		
		Total	5		
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0		
		35 à 55	1		
		56 à 65	1		
		+ de 65	0		
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	1		
		1 à 5			
		+ de 5	3		
	Prévision des arrachages	2009	0		
2010		NSP			
2011		NSP			

Commentaires :

La cave de REMOULINS est une petite structure, dont l'avenir ne semble pourtant pas remis en question. 75% de la production est classée en CDR, soit 6 700 hl.

Les atouts de la structure reposent sur un terroir de qualité, une situation financière saine, une implantation dans une région à fort potentiel touristique, un petit nombre de coopérateurs.

Il y a cependant quelques contraintes. Les agriculteurs sont sur des exploitations diversifiées, ce qui les rend moins disponibles pour la cave. La cave est située dans le village de REMOULINS, rendant tout agrandissement impossible. Les vins sont essentiellement commercialisés en vrac, ce qui apporte une faible valeur ajoutée. Le passage à la bouteille devra passer par une redéfinition de la gamme, une élévation du niveau qualitatif, des investissements matériels et immatériels, soit beaucoup de changements pour une cave où la viticulture vient après l'arboriculture.

Il y a des menaces qui pèsent sur les hectares vinifiés à la cave : départ d'une coopératrice, urbanisation d'un lot de vignes contiguës au village, quelques arrachages et des départs à la retraite. Ces pertes de surfaces réelles ou potentielles, sur une petite structure comme celle de REMOULINS, vont avoir des conséquences significatives sur le volume. Il ne faudrait pas descendre à un niveau de production trop bas. Cependant la cave demeure encore sur un type de commercialisation qui apporte peu de valeur ajoutée, le vrac. Le projet de créer un point de vente aménagé est intéressant.

Coopérative : ST DEZERY

Zone de collecte : ST DEZERY, CASTELNAU, COLLOGUES, ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN, CRUVIERS, FOISSAC, GARRIGUES, MOUSSAC, ST CHAPTES, DIONS, ST ANASTASIE, LA CALMETTE.

Président : MAZAURIC

Directeur : BERNOUD

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	630	
		VdeT	22	
		Total	652	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	44000
			VdeT	3300
			Total	47300
		2008/2009	AOC	
			VdeP	40100
			VdeT	2200
			Total	42300
	Ages coopérateurs	-35	2	
		35 à 55	25	
56 à 65		39		
+ de 65		14		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	33		
	2 à 10	24		
	11 à 25	16		
	+ de 25	7		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	24	
		2006	41	
		2007	30	
		2008	4	
		Total	99	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	1	
		56 à 65	13	
		+ de 65	6	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	0	
		1 à 5	0	
		+ de 5	8	
	Prévision des arrachages	2009	NSP	
2010		NSP		
2011		NSP		

Commentaires:

Le régime de croisière de la cave est de 50 000hl. Le niveau anormalement bas de la dernière campagne est dû à la grêle et au mildiou.

La cave est engagée depuis quelques années dans une politique de rapprochement, fusion avec d'autres caves. Elle récupère aussi des coopérateurs d'autres caves. La petite région dans laquelle elle se situe est très active sur ce plan. La concurrence est assez vive.

La situation financière de la cave est bonne. Les derniers emprunts arrivent à échéance en 2010. Le personnel est bien formé et maîtrise bien les processus de vinification. L'encépagement est bon. Le conseil d'administration est jeune, dynamique.

La récente adhésion au groupement de producteurs des Garrigues offre de nouvelles perspectives. Il est prévu de construire un pôle de thermovinification pour le groupement sur le site de production de ST DEZERY.

Les coopérateurs manquent de visibilité sur l'avenir. Leur préoccupation est de maintenir les frais de cave à un niveau bas. Pour cela ils vont poursuivre leur politique d'ouverture pour garder un volume de vin à 50 000 hl. Dans ces conditions les arrachages passent pour l'instant au second plan.

Les communes hors PAYS, adhérentes à la cave, bénéficient d'un réseau d'irrigation collectif. Seulement 3 exploitations sont très diversifiées. On trouve des productions de melon et abricot (en recul).

Coopérative : ST QUENTIN LA POTERIE

Zone de collecte : ST QUENTIN LA POTERIE

Président : PICHOT

Directeur : CARMINATI

Entretien réalisé avec : Le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	340	
		VdeT	10	
		Total	350	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	26300
			VdeT	
			Total	26300
		2008/2009	AOC	
			VdeP	15600
			VdeT	
			Total	15600
	Ages coopérateurs	-35		
		35 à 55	La majorité	
		56 à 65		
		+ de 65		
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	-		
	2 à 10	-		
	11 à 25	-		
	+ de 25	-		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	NSP	
		2006	15	
		2007	5	
		2008	-	
		Total	-	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	-	
		35 à 55	-	
		56 à 65	-	
		+ de 65	-	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	-	
		1 à 5	-	
		+ de 5	-	
	Prévision des arrachages	2009	-	
2010		-		
2011		-		

Commentaires :

Entretien difficile, obtenu après de nombreux appels.

La baisse de récolte 2008/2009 a été très importante, -45%. Elle est due à une attaque de mildiou et à la grêle.

La situation financière de la cave est décrite comme saine. Les équipements sont corrects. Les frais de cave sont bien maîtrisés.

L'absence du président n'a pas permis de recueillir des informations liées aux arrachages et à l'agriculture du territoire. Les arrachages sont cependant importants sur la seule commune de ST QUENTIN.

Le directeur regrette la disparition de l'esprit collectif chez les coopérateurs.

Coopérative : ST SIFFRET

Zone de collecte : ST SIFFRET, FLAUX, ST HIPPOLYTE DE MONTAIGU.

Président : CHAPEL

Directeur : HERAUD

Entretien réalisé avec : Le président et le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	204	
		VdeT		
		Total	204	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	15400
			VdeT	1200
			Total	16600
		2008/2009	AOC	
			VdeP	7000
			VdeT	
			Total	7000
	Ages coopérateurs	-35	3	
		35 à 55	8	
		56 à 65	5	
		+ de 65	2	
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	3		
	2 à 10	8		
	11 à 25	4		
	+ de 25	3		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	12	
		2006	8	
		2007	8	
		2008	6	
		Total	28	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	7	
		56 à 65	1	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	1	
		1 à 5	4	
		+ de 5	3	
Prévision des arrachages	2009	NSP		
	2010	NSP		
	2011	NSP		

Commentaires :

Les représentants de la cave ne souhaitaient pas participer à l'enquête du PAYS. Celle-ci coïncidait avec des négociations portant sur une éventuelle fusion avec la cave de BOURDIC. Ce rapprochement était mal vécu par les viticulteurs de ST SIFFRET ; à la différence de SANILHAC, la fusion n'a pas eu lieu.

Il n'a pas été possible de récupérer des informations pertinentes, même si une rencontre a finalement eu lieu.

L'agriculture de ce territoire est diversifiée : maraîchage, céréales (dont sur parcelles arrachées), arboriculture.

La cave, comme beaucoup d'autres du secteur a été très pénalisée par la mauvaise campagne 2008/2009, mildiou. La perte a été de 55%.

Le caveau de vente semble donner satisfaction en terme de chiffre d'affaire.

Coopérative : SANILHAC

Zone de collecte : SANILHAC, BLAUZAC, ST ANASTASIE, COLLIAS, UZES

Président : BEZZINA

Directeur : MAUDUET

Entretien réalisé avec : Le directeur

Etat des lieux	Superficie vignoble	AOC		
		VdeP	303	
		VdeT		
		Total	303	
	Volumes produits	2007/2008	AOC	
			VdeP	24000
			VdeT	100
			Total	24100
		2008/2009	AOC	
			VdeP	16800
			VdeT	20
			Total	16820
	Ages coopérateurs	-35	1	
		35 à 55	9	
		56 à 65	7	
		+ de 65	0	
Nbre de coopérateurs par tranche de surface	- 2	0		
	2 à 10	6		
	11 à 25	7		
	+ de 25	4		
Historique arrachage depuis 2005/2008	Surfaces arrachées sur la cave	2005	0	
		2006	10	
		2007	1	
		2008	11	
		Total	22	
	Répartition des surfaces arrachées en fonction de l'âge	-35	0	
		35 à 55	0	
		56 à 65	5	
		+ de 65	0	
	Nbre coopérateurs par tranche surf arrachées	- de 1	1	
		1 à 5	1	
		+ de 5	3	
Prévision des arrachages	2009	NSP		
	2010	NSP		
	2011	NSP		

Commentaires :

Au moment de la rencontre la cave de SANILHAC était sur le point de fusionner avec la cave de BOURDIC, ce qui s'est concrétisé quelques mois après. La démobilisation des coopérateurs était totale, le gérant de la cave n'avait rencontré le président qu'une fois en 4 mois. La préoccupation du personnel, 2 ETP, était de garder une activité salariée au sein de la nouvelle entité.

Situation rencontrée dans d'autres caves, ce ne sont pas les arrachages qui posent le plus de problèmes, mais les départs de coopérateurs vers d'autres caves. Actuellement les arrachages sont supportables et ne sont pas au cœur des préoccupations des coopérateurs.

Plusieurs viticulteurs sont en difficultés, ils sont obligés d'avoir une activité salariée à l'extérieur de l'exploitation.

Le marché foncier viticole est au point mort, pas d'acquéreurs.

La cave de SANILHAC représente le scénario catastrophe: des arrachages, un désengagement des coopérateurs, des départs vers différentes caves, un éclatement de l'entité cave sur le plan du territoire.

Synthèse des entretiens menés auprès de caves coopératives du Pays UZEGE-PONT DU GARD

La qualité des entretiens a souvent été un révélateur de la situation dans laquelle se trouve la cave : repliées sur elles-mêmes pour celles faisant l'objet d'une fusion, absence du président pour les caves où les coopérateurs sont peu impliqués, présence du directeur et du président pour les caves porteuses d'un projet...

Il y a eu quelques exceptions cependant.

D'une manière générale les caves ont vécu l'enquête comme une contrainte extérieure. Elle faisait suite à de nombreuses sollicitations, pour certaines peu éloignées de cette étude. C'était le cas pour BOURDIC et MONTFRIN. Le rapport GRESARD avait aussi déjà mobilisé les caves peu de temps auparavant.

A de rares exceptions, l'accueil a été bon, et les entretiens constructifs. Le temps consacré à ces entretiens est allé de 1h pour une cave à presque une journée pour d'autres. En moyenne les entretiens ont duré une demi-journée.

Un courrier avait été préalablement envoyé au président et au directeur de chacune des caves, ainsi que le questionnaire. (cf annexe)

Parties des questionnaires peu ou pas renseignées :

Les surfaces arrachées ont probablement été renseignées approximativement, les caves ne sont pas organisées pour gérer ce genre d'information. Pour les arrachages prévisionnels, les caves, hors du dispositif, n'ont aucune information. Elles n'ont pas manifesté un grand intérêt pour disposer de celle-ci. Leur souci c'est la variation des volumes, plus que les surfaces. Les responsables recherchent de nouveaux adhérents, des rapprochements, des fusions, comme si l'arrachage leur paraissait inévitable. Ils respectent le choix de ceux qui le réalisent, comprenant probablement que pour beaucoup c'est la seule solution.

Pas d'information précise sur les surfaces reconverties et les cultures mises en place. Il en est de même pour la localisation des friches. Dès que l'on s'éloigne, des aspects économiques liés à l'activité de la cave, on n'a aucune information. Les friches sont considérées pour l'instant comme très marginales.

Pratiquement impossible de travailler sur des cartes pour repérer des zones à préserver, pour la qualité de l'encépagement, du potentiel agronomique des sols. C'est compréhensible lorsqu'on connaît l'étendue de la zone de collecte de certaines caves, pour exemple la cave de St DEZERY a des adhérents sur 12 communes différentes.

Une stratégie de volumes, des concurrences entre caves :

Depuis plusieurs années les caves coopératives font face à une crise viticole sans précédent. La baisse de la consommation au niveau national et la perte de nombreux marchés à l'exportation se sont traduits par l'effondrement des prix. Les marchés du gros vrac se sont effondrés, la commercialisation petit et moyen vrac reste encore marginale. Parallèlement à cette crise économique, il y a eu une suite d'incidents climatiques qui ont eu des incidences négatives sur les volumes récoltés : inondations, fortes pluies de

printemps, sécheresse... Les arrachages ont beaucoup moins affecté les volumes récoltés que ces incidents climatiques.

La baisse des volumes récoltés a eu pour incidence de faire augmenter les frais de vinification. Pour faire face à cette situation les caves se sont engagées dans des politiques de rapprochement avec d'autres coopératives, fusion quelquefois. Elles ont aussi récupéré des coopérateurs à la recherche d'une meilleure valorisation de leurs produits. Ce dernier point n'a fait qu'aggraver la situation de la cave d'origine du coopérateur.

Cette stratégie des volumes a conduit des caves à assurer la vinification de parcelles de plus en plus éloignées de leur siège, pire les vignes d'une même commune peuvent être vinifiées sur plusieurs caves. La cave de VERS est associée à celle de JONQUIERES-ST VINCENT, celle de ST HILAIRE D'OZILHAN avec celle de GENERAC. La cave de ST DEZERY a des adhérents sur 12 communes différentes et sur ces 12 communes on trouve 4 caves.

De la cave entité économique d'un petit territoire on est passé à la cave entité économique d'un territoire beaucoup plus vaste, territoire où plusieurs caves interviennent en concurrence. La fusion, le partenariat sont souvent mal vécus par la cave absorbée. Les tensions semblent vives entre caves, entre groupement de producteurs.

Pas de stratégie liée à l'environnement :

L'approche décrite précédemment n'accorde pas de place à la gestion de l'espace. Tenues à l'écart de la problématique de l'arrachage les caves ne paraissent pas sensibles aux conséquences de l'arrachage. Très peu sont en mesure d'évaluer l'impact de l'arrachage, les risques de friches et aucune ne s'interroge sur les possibilités de reconversion du vignoble. Les responsables ont une certaine compassion pour les viticulteurs qui arrachent leur vigne, un échec dont tout viticulteur peut être victime tant leur situation financière est fragile.

La cave de MONTFRIN, mais surtout celle de BOURDIC ont essayé d'anticiper les conséquences de l'arrachage sur leur territoire, mais sans succès. Des études sur les intentions d'arrachages avaient été réalisées par l'ADASEA. Les informations recueillies s'appuyaient sur des enquêtes individuelles, mais peu de matière et surtout de volonté pour entreprendre des opérations d'échanges en amont des arrachages. Sur la cave de MONTFRIN on pouvait remarquer que si les intentions d'arrachages étaient communiquées sur le long terme, à court terme personne ne s'exprimait.

Des préoccupations identiques :

Quelques caves ont su rationaliser leurs investissements et leurs moyens. C'est, entre autres, le cas des caves de FOISSAC, ST DEZERY, BOURDIC. Certaines caves, à la recherche d'une meilleure valeur ajoutée, aimeraient faire évoluer la commercialisation des bouteilles, l'exportation, la vente directe, circuits courts et/ou de proximité, REMOULINS, MEYNES, MONTAREN. Mais ces projets évoluent lentement en l'absence de ressources suffisantes, financières et humaines. Souvent en concurrence les caves ne fédèrent que rarement leurs moyens. L'échelle de la cave n'est pas la plus adaptée lorsque l'on souhaite travailler sur la commercialisation, tant à l'export que sur des circuits courts. Une approche plus concertée permettrait d'avancer sur certains de ces projets.

La reconversion du vignoble, hors du champ de caves coopératives :

Centrés sur les problèmes de transformation et de commercialisation les caves et leurs responsables ne gèrent pas les questions liées à la reconversion du vignoble. Pourtant ces viticulteurs sont eux-mêmes, en tant qu'agriculteurs, concernés par ce problème.

Quelques remarques ont pu être recensées. L'absence d'eau limite sur une grande partie du territoire les possibilités de diversification. A l'exception du sud du territoire, à partir de REMOULINS, où l'on trouve des cultures légumières et arboricoles, le reste du territoire a beaucoup moins d'atouts. La culture des céréales est encore pratiquée dans l'Uzège. Il y a même eu un fort engouement en 2008 avec des prix très attractifs sur le blé, mais les cours ont à nouveau chuté et la réforme de la PAC ne laisse pas espérer un relèvement des prix. La culture de l'asperge est en recul, celle du melon également. Paradoxalement, il y a quelques réussites en arboriculture et légumes, sur les communes de ST LAURENT LA VERNEDE, UZES, LA CAPELLE, ST QUENTIN LA POTERIE, FOISSAC...

Analyse des arrachages dans Pays UZEGE PONT DU GARD

Evolution des surfaces vignes de 2003 à 2007 (annexe 1) :

Au cours de cette période la diminution nette du vignoble est de 288ha, 3% du vignoble total. Cette diminution est minime, son impact sur les volumes produits probablement nul. En effet si on considère que les parcelles arrachées étaient les moins bonnes sur le plan qualitatif, probablement âgées avec des rendements moyens faibles, on peut même penser que les volumes produits ont augmenté. S'il y a eu des baisses de volumes récoltés, elles auront été liées à des problèmes climatiques.

La diminution nette résulte de la différence entre les arrachages et les plantations. Les arrachages sur le Pays ont été de 1157 ha, soit près de 13% du vignoble. C'est d'ailleurs le chiffre auquel il est quelquefois fait référence lorsqu'on parle d'arrachage. Mais sur la même période il y a eu 869 ha de vignes plantées. Ce chiffre, très significatif, a compensé l'impact de l'arrachage. En fait ce qui caractérise la période c'est la volonté des viticulteurs de renouveler leur vignoble. Plus qu'une période de régression du vignoble, cette période est marquée par le renouvellement et le rajeunissement des vignes, traduction des espoirs portés par les agriculteurs sur la vigne.

Cependant ces bons chiffres sont à nuancer par commune. Plusieurs communes ont vu en pourcentage une forte réduction du vignoble. Il y a eu des communes peu viticoles par nature, celles situées dans le canton de LUSSAN, notamment LA BRUGUIERE et LUSSAN, avec une diminution de 64 et 84%. Dans ces communes c'est la disparition de la vigne. D'autres communes ont été fortement impactées, certes le pourcentage est inférieur, mais étant essentiellement viticoles, les surfaces sont importantes. On retrouve dans cette situation MONTAREN, FOISSAC et ST QUENTIN LA POTERIE, avec respectivement 47, 21 et 22 ha en moins.

A l'inverse, des communes ont vu leur vignoble rester stable, voire augmenter. C'est le cas de MEYNES, 11 ha, ARAMON, 18 ha, FOURNES, 11 ha. Les communes classées en Côtes du Rhône semblent bien résister à l'arrachage, même si ST HILAIRE D'OZILHAN et MONTFRIN ont vu leur vignoble légèrement diminuer. Ces communes ont tout de même une partie de leur territoire qui n'est pas classée en AOC.

Evolution des surfaces vignes de 2007/2008, 2008/2009 (annexe 2) :

Sur ces 2 campagnes 349 ha ont été arrachés définitivement. Cette diminution nette du vignoble est plus significative que les années précédentes. En effet de 2003 à 2007 il y avait une réduction des surfaces vignes de 288 ha, soit une moyenne 174ha/an. Les effets de la crise commencent à avoir un impact sur les surfaces. Mais les enquêtes auprès des caves ont permis de constater que ces arrachages n'ont pas eu de réelles incidences sur les structures économiques. Ils ont été compensés par des politiques de recrutement de nouveaux coopérateurs, de rapprochement de caves.

L'analyse par commune fait apparaître de grandes différences. 44% des surfaces arrachées définitivement ont lieu sur 16% des communes. Il y a une concentration des arrachages dans la zone garrigues autour d'UZES. La commune de BLAUZAC, avec 32 ha, est la commune la plus affectée par les arrachages. Viennent ensuite les communes de ST LAURENT LA VERNEDE, AIGALIERS, GARRIGUES ST EULALIE, SERVIERS, ST MAXIMIN. Sur le reste du territoire les arrachages demeurent faibles, ils sont même nuls sur 6 communes et inférieurs à 4 ha sur 9 communes. Sur les communes du canton de

LUSSAN, déjà très touchées par la diminution des surfaces les années précédentes, l'arrachage se poursuit. Les communes classées en Côtes du Rhône sont toujours moins concernées, à l'exception de THEZIERS et ST HILAIRE D'OZILHAN, 15 et 9 ha en moins.

Pour la campagne 2008/2009 la prime d'abandon définitif était soumise à un certain nombre de critères qui n'ont pas permis à tous les demandeurs d'en bénéficier.

Il y avait 547 ha en intention d'arrachage et se sont seulement 198 ha qui ont été éligibles, soit un écart de 349 ha. Sachant qu'une partie des viticulteurs ayant leurs parcelles classées éligibles n'arrachent pas, cet écart est plus important. Cet écart entre demandes et éligibilités, de 64%, est supérieur à celui du département, 59%.

Plus préoccupant que les arrachages se sont les intentions d'arrachages. Ceux-ci traduisent le découragement des viticulteurs et le changement de tendances observées au cours de la période précédente où les plantations compensaient les arrachages.

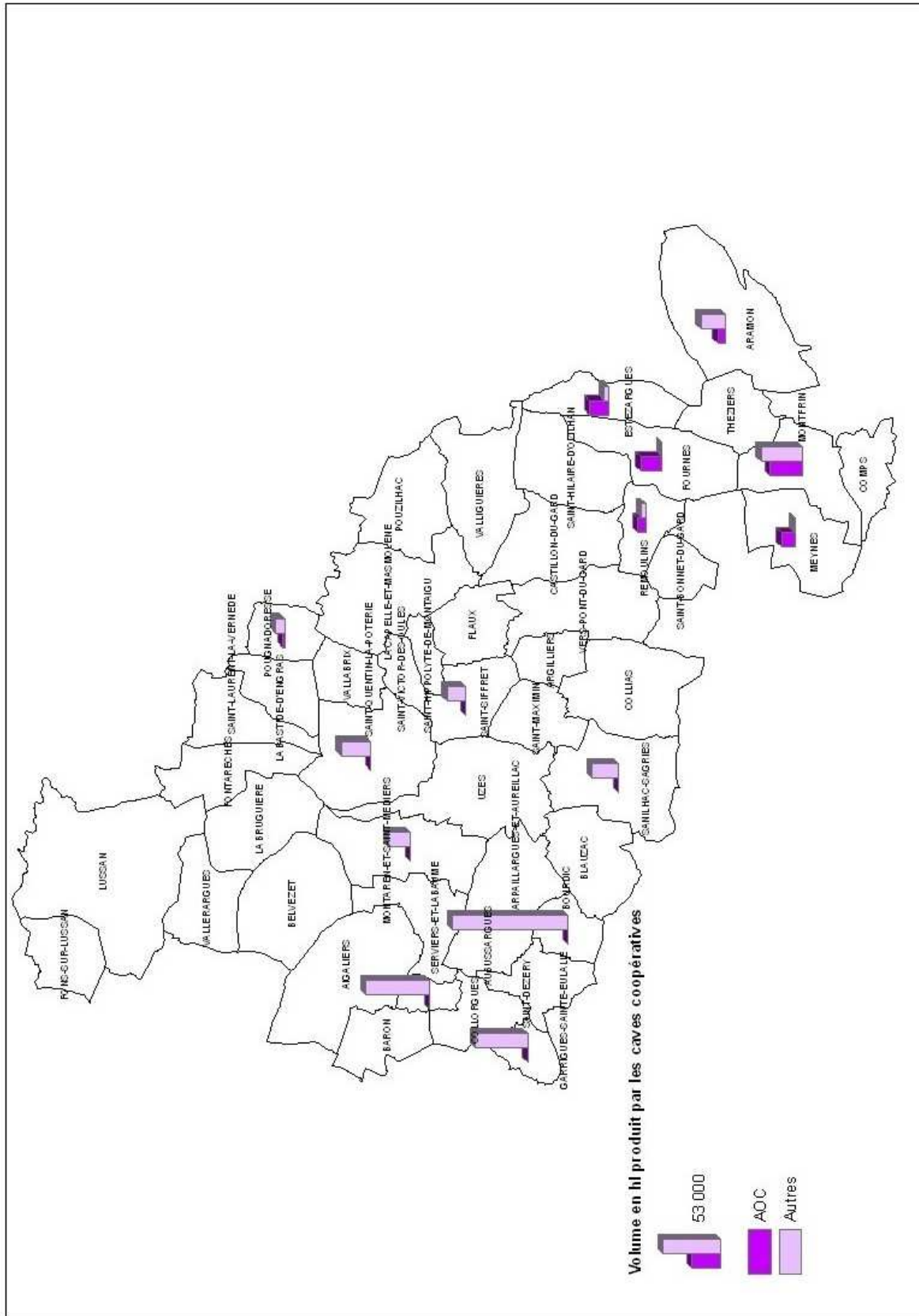
Analyse des intentions d'arrachages 2009/2010(annexe 3) :

Les données disponibles ne portent que sur les intentions. Ces intentions sont en recul par rapport à l'année précédente, 214 ha, soit - 40%. Un recul qui est le reflet d'une réglementation qui limite la prime aux arrachages sur la totalité du vignoble des demandeurs. Cette contrainte exclut les arrachages partiels dont pourraient bénéficier de nombreux agriculteurs.

Comme la campagne précédente, on peut raisonnablement penser que le potentiel des arrachages est bien supérieur aux surfaces demandées et qui plus est aux surfaces qui seront retenues. En effet, aux dires de FRANCEAGRIMER, seulement la moitié des demandes seront retenues.

Sur les 47 communes du territoire, 13 ont des demandes supérieures à 11 ha. Ces 13 communes totalisent 241 ha d'intentions d'arrachages, soit 72% des surfaces. Les communes de BLAUZAC, ST SIFFRET, ST QUENTIN LA POTERIE, COMPS, ARPAILLARGUES et BOURDIC ont respectivement 33, 27, 22, 20, 20 et 19ha de surfaces demandées à l'arrachage. La région d'UZES est une nouvelle fois très touchée par les arrachages. 20 communes ont des intentions inférieures à 4ha, dont 9 aucune demande. A quelques exceptions ce sont les communes Côtes du Rhône qui paraissent le plus épargnées par les arrachages.

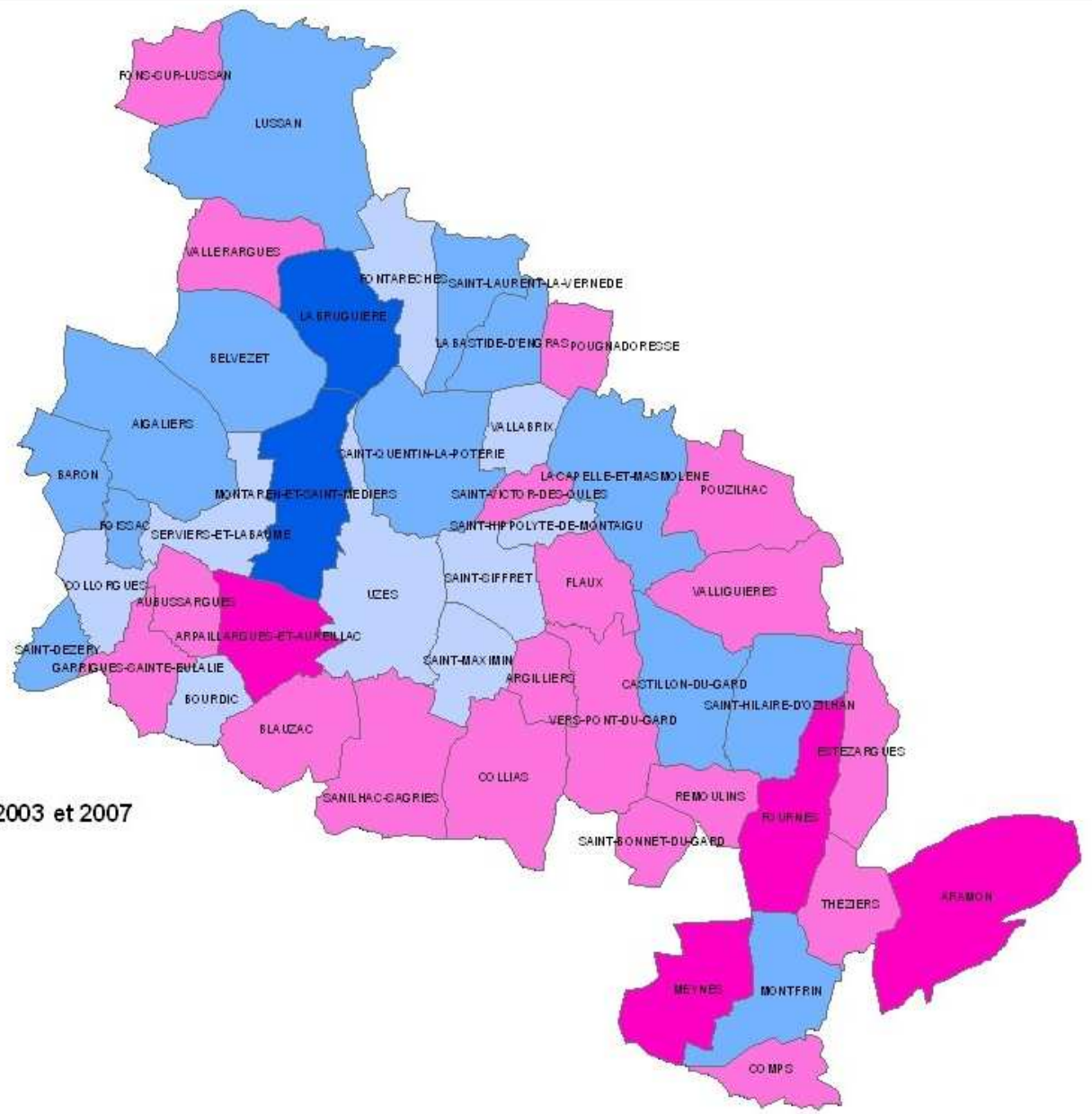
ANNEXES



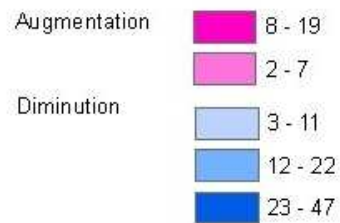
Récapitulatif des surfaces, volumes et coopérateurs des caves du PAYS UZEGE-PONT du GARD

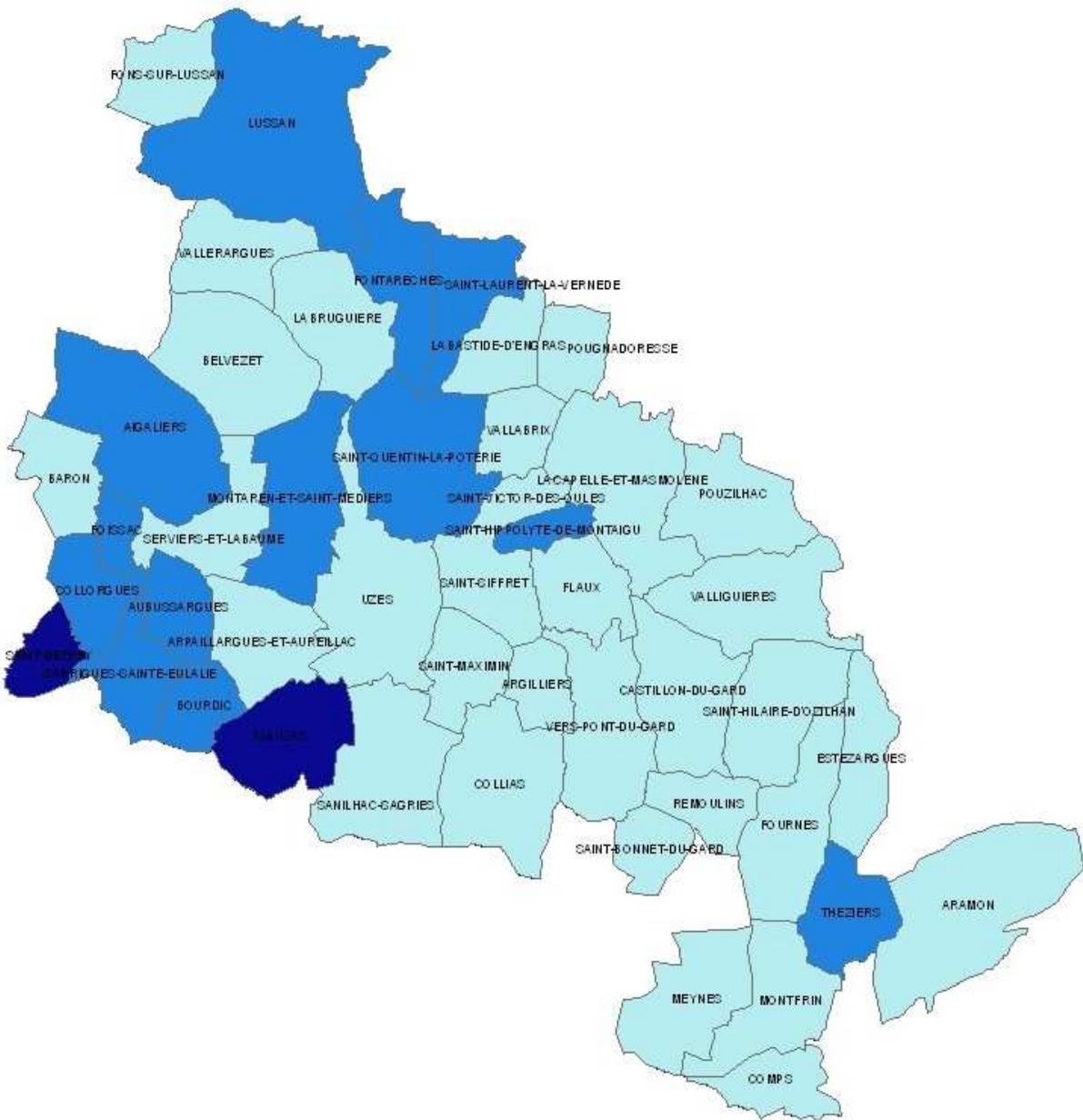
Coopérative	Coopérateurs	Superficie	Dont AOC CDR	Dont AOC Cost	Autres	Volumes traités	Dont AOC CDR	Dont AOC Cost	Auitres
ARAMON	57	370	153		217	30400	7600		22800
BOURDIC	109	1500			1500	105000			105000
ESTEZARGUES	32	447	415		32	22850	18000		4850
FOISSAC	100	850			850	58000			58000
FOURNES	33	399	376		23	19630	17440	2190	
MEYNES	8	225		143	82	14000	7700	5000	1300
MONTAREN	30	267			267	20300			20300
MONTFRIN	121	1200	490	133	577	68000	22000	8000	38000
POUGNADORESSE	20	142	40		102	9700	1560		8140
REMOULINS	23	225	168		57	10300	6800		3500
SAINT DEZERY	84	652			652	47300			47300
SAINT Q POTERIE	40	340			340	26300			26300
SAINT SIFFRET	20	204			204	16600			16600
SANILHAC	17	303			303	24100			24100
TOTAL	694	7124	1642	276	5206	472480	81100	15190	376190

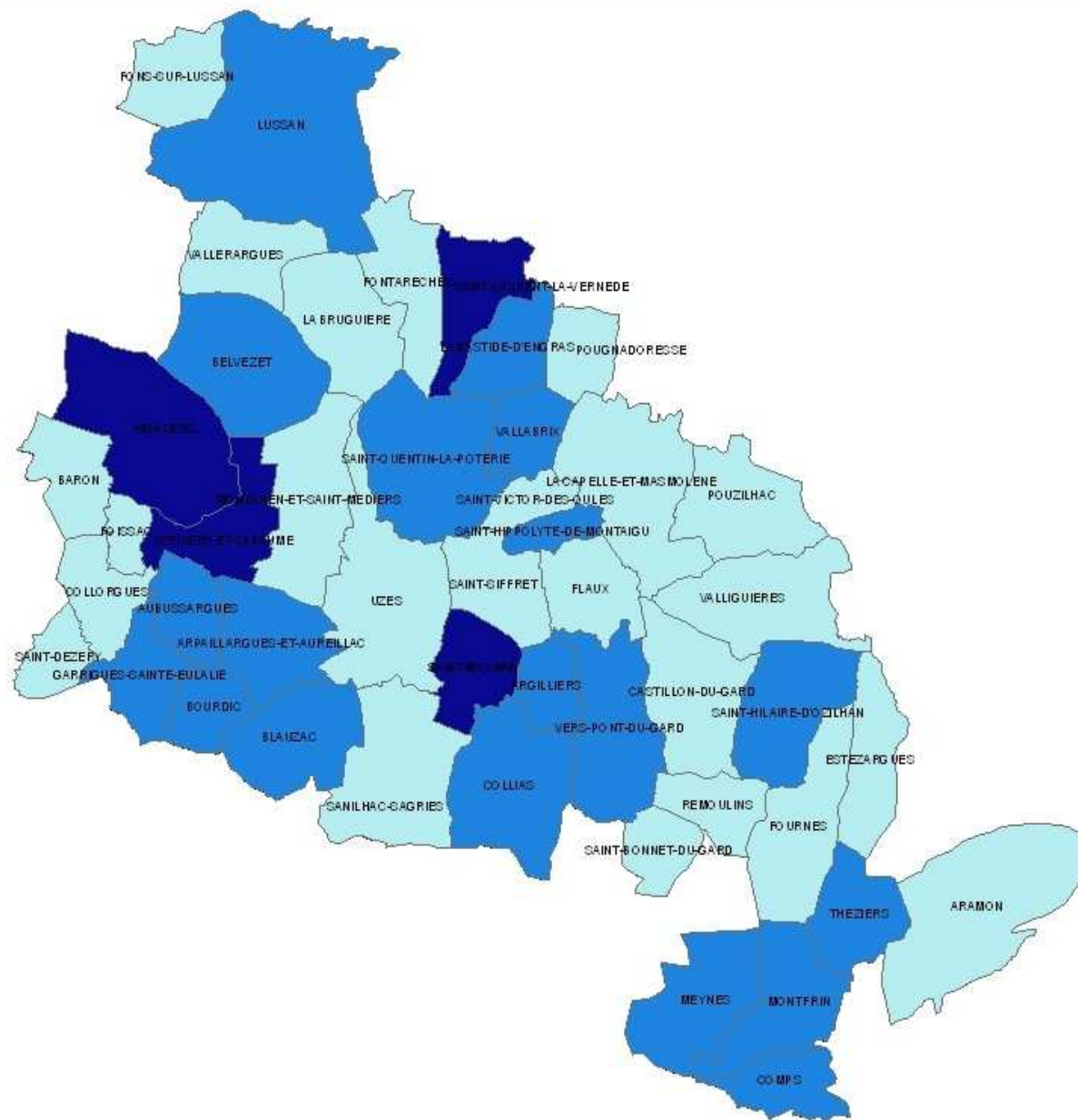
Nom Commune	Diminution ha	PAD éligibles		Solde	PAD demandes			
	2003/2007	2007/2008	2008/2009		2009/20100	ha vigne 2007	vigne départ	% dimi à 2007
AIGALIERS	18	7	12	37	2	153	171	22%
ARAMON	-19	3	1	-16	0	204	185	-8%
ARGILLIERS	0	0	10	10	12	117	117	8%
ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC	-8	3	8	3	20	328	320	1%
AUBUSSARGUES	-3	5	5	7	16	126	123	6%
BARON	14	1	3	18	0	178	192	9%
BASTIDE-D'ENGRAS	15	3	5	23	3	89	104	22%
BELVEZET	21	1	6	28	6	62	83	33%
BLAUZAC	-1	24	8	31	33	369	368	8%
BOURDIC	5	4	5	14	19	292	297	5%
BRUGUIERE	32	0	3	35	14	50	82	43%
CAPELLE-ET-MASMOLENE	12	3	3	18	5	122	134	13%
CASTILLON-DU-GARD	14	0	3	17	4	313	327	5%
COLLIAS	-5	3	5	3	5	148	143	2%
COLLORGUES	4	4	0	8	5	186	190	4%
COMPS	-4	0	4	0	20	282	278	0%
ESTEZARGUES	-1	0	0	-1	0	414	413	0%
FLAUX	2	0	0	2	4	72	74	3%
FOISSAC	21	5	0	26	3	78	99	26%
FONS-SUR-LUSSAN	2	0	1	3	1	11	13	27%
FONTARECHES	8	7	2	17	7	48	56	30%
FOURNES	-11	1	0	-10	0	556	545	-2%
GARRIGUES-SAINTE-EULALIE	1	10	8	19	4	308	309	6%
LUSSAN	17	6	5	28	6	20	37	75%
MEYNES	-11	0	8	-3	3	446	435	-1%
MONTAREN-ET-SAINT-MEDIERS	47	4	1	52	15	166	213	25%
MONTFRIN	14	3	4	21	6	479	493	4%
POUGNADORESSE	0	1	0	1	0	0	0	0%
POUZILHAC	-2	0	0	-2	0	303	301	-1%
REMOULINS	-3	1	0	-2	4	103	100	-2%
SAINT-BONNET-DU-GARD	2	0	0	2	1	69	71	3%
SAINT-DEZERY	14	11	1	26		267	281	9%
SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN	18	3	6	27	3	416	434	6%
SAINT-HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU	5	6	4	15	14	82	87	17%
SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE	13	5	14	32	13	89	102	31%
SAINT-MAXIMIN	4	1	16	21	1	141	145	15%
SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE	22	9	6	37	22	207	229	16%
SAINT-SIFFRET	11	0	2	13	27	117	128	10%
SAINT-VICTOR-DES-OULES	0	0	0	0	0	3	3	5%
SANILHAC-SAGRIES	-3	1	2	0	6	238	235	0%
SERVIERS-ET-LABAUME	8	3	15	26	0	116	124	21%
THEZIERS	-2	8	7	13	16	421	419	3%
UZES	10	2	3	15	1	168	178	8%
VALLABRIX	9	0	8	17	3	140	149	11%
VALLERARGUES	-1	0	0	-1	3	6	5	-19%
VALLIGUIERES	-3	3	0	0	0	181	178	0%
VERS-PONT-DU-GARD	2	1	5	8	6	172	174	5%
	288	152	198	637	333	8857	9145	3%



Evolutions des surfaces entre 2003 et 2007

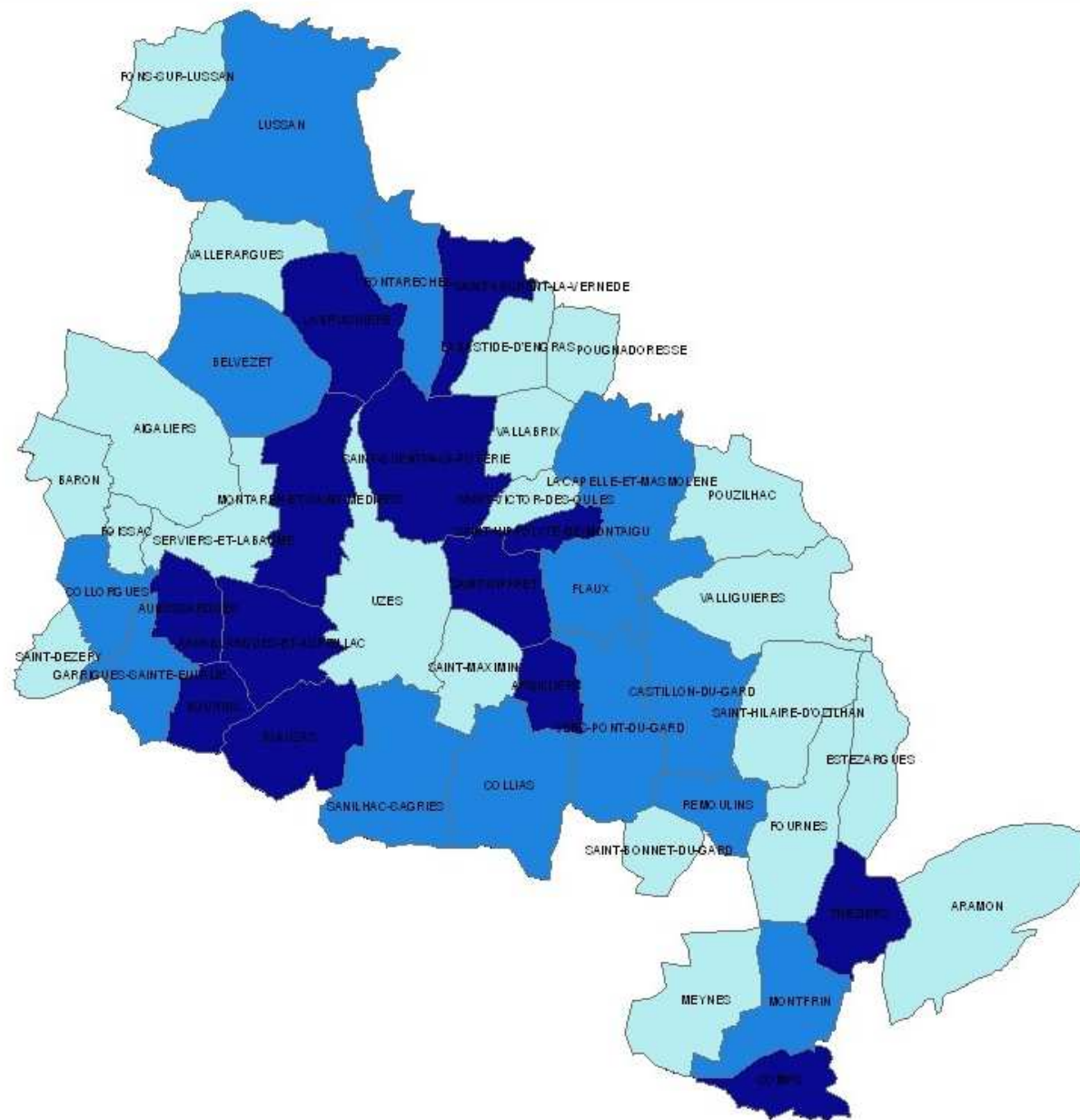






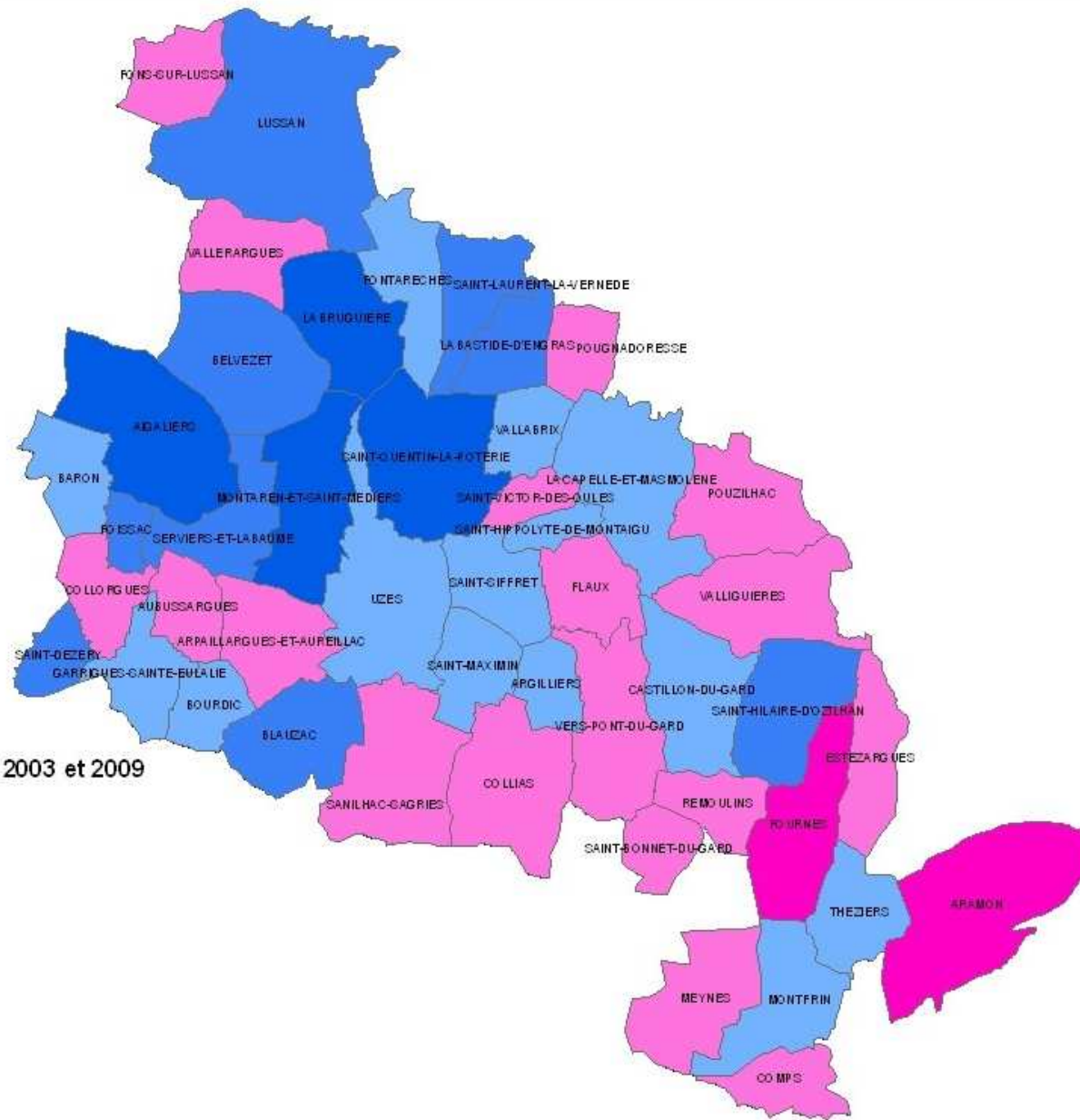
PAD 2008/2009

- 0 - 3
- 4 - 10
- Plus de 10

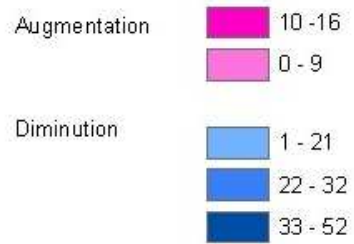


PAD demandés 2009/2010





Evolutions des surfaces entre 2003 et 2009





Remoulins, le 20 février 2009,

Réf. : P – D.B. – 02-09-014

Monsieur le Président,

La candidature du Pays Uzège-Pont du Gard a été retenue en réponse à un appel à projet lancé conjointement par le département du Gard et la région Languedoc-Roussillon sur des projets collectifs territoriaux après arrachage viticole.

La Chambre d'agriculture du Gard a été missionnée par le Pays pour réaliser ce travail. Une réunion du Comité de Pilotage a permis de présenter aux responsables professionnels, dont des représentants de la Fédération des caves coopératives, les objectifs et le déroulement de cette mission.

Dans un premier temps un état des lieux doit être fait au niveau de chaque cave coopérative. Il s'agit de faire un historique des arrachages réalisés au cours des dernières années et d'estimer les intentions pour les 2 à 3 ans à venir.

Nous pourrons ainsi mesurer l'impact de ces arrachages sur le potentiel de la cave coopérative, et sur ses projets.

Dans un second temps, un croisement sera fait avec les projets d'aménagements des collectivités locales et les enjeux environnementaux présents sur ces zones arrachées.

Didier VALENTIN, conseiller développement local du pôle territoire de la Chambre d'Agriculture du Gard, va prochainement vous contacter pour convenir d'un rendez-vous.

Vous trouverez ci-joint la grille qui servira de support à l'entretien, grille que vous pouvez déjà commencer à renseigner, pour la partie chiffrée notamment.

Sûrs de l'intérêt que vous portez à cette démarche qui devra déboucher sur des actions concrètes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Denis BOUAD

Dominique GRANIER

Président
Pays Uzège-Pont du Gard

Président
Chambre Agriculture



**Restructuration viticole
Etapes 1 et 2
Grille d'entretien avec les Présidents et Directeurs de caves**

PRELABLE A L'ENTRETIEN

Connaître les communes concernées afin de préparer une carte du territoire de la cave.

Courrier et rencontre du directeur afin de lui préciser le projet, l'intérêt, ... et les informations que l'on souhaite collecter.

ETAT DES LIEUX campagne 2008 2009

Cave coopérative de :

date :

Communes concernées :

Président :

Directeur :

Nombre de coopérateurs :

Superficie du vignoble : production : AOC
VDP
VDT

non production : AOC
VDP
VDT

Entrée en prod : n n+1 n+2

Volumes produits		2007 /2008	2008/2009
	AOC		
	VDP		
	VDT		

Surfaces en vigne bio : converties :
en conversion :

Volumes produits en bio :

Répartition des âges des coopérateurs :

	- de 35 ans	35 – 55 ans	55 – 65 ans	+ de 65 ans
Nombre de coopérateurs				
Surfaces				

Répartition des surfaces :

	< 2Ha	2 – 10 Ha	10 – 25 Ha	> 25 Ha
Nombre de coopérateurs				

Commentaires :

Ayant déjà une expérience, sans expérience, circuit de commercialisation, mode d'organisation du travail (CUMA, ...), irrigué ou pas, identification et nombre de producteurs...

L'AVENIR

Prévision des surfaces arrachées (primées)

	2009	2010	2011
Intentions d'arrachage en VDT/VDP			
Intentions d'arrachage en AOC			

Commentaires : Arrachage sans prime ? friches

Zonage sur le territoire de la cave

Carte +stabilo

Zoner sur la carte :

- surfaces arrachées
- surfaces qui vont être arrachées
- surfaces en bio
- zones viticoles à préserver (préciser le critère : potentiel agronomique et /ou cépage,...)
- zones déjà diversifiées
- zones irriguées
- zones en friches

Quelle stratégie pour la cave ?

A votre avis quels sont les atouts , les points forts de votre cave coopérative ?
(adhérents, personnel, installation, bâtiments, encépagement, produits, situation financière, commercialisation, autres)

A votre avis quels sont les contraintes , les points faibles de votre cave coopérative ?
(adhérents, personnel, installation, bâtiments, produits, situation financière, commercialisation autres)

Comment voyez-vous l'évolution de la cave à 2 ans ? 5 ans ?
Surfaces, volume, nombre de coopérateurs, ...

Quelles sont les priorités de la cave pour l'avenir ?

Avez-vous des projets d'investissement ?

Quelle est votre politique de commercialisation ?

Quelles sont les zones à enjeux selon vous ? *(peut être déjà vu sur la carte)*
Les zones ? les cépages ? l'agronomie ? les hommes ?